



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

DÉLIBÉRATION

N° 65 - 26.05.2016

En exercice.....26
Présents.....23
Votants.....26
Abstention.....0

SERVICES TECHNIQUES
19. INFORMATIQUE

Approbation du projet Très Haut Débit en Charente-
Maritime

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
Le 26 mai,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 20 mai 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : Mme Isabelle Masion-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAÎTRE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Isabelle RONTÉ (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON), M. Léon GENDRE (donne pouvoir à Mme Isabelle Masion-TIVENIN), M. Gilles DUVAL (donne pouvoir à M. Jean-Jacques BLANC).

Secrétaire de séance : Mme Béatrice TURBE.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20160526-D201665B-DE
Reçu le 31/05/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

DÉLIBÉRATION

N° 65 - 26.05.2016

En exercice.....26
Présents.....23
Votants.....26
Abstention.....0

SERVICES TECHNIQUES 19. INFORMATIQUE

Approbation du projet Très Haut Débit en Charente- Maritime

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1425-1 et L.1425-2,

Vu le Schéma directeur départemental d'aménagement numérique approuvé par le Conseil départemental le 25 juin 2015,

Vu le projet départemental Très Haut Débit sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Île de Ré,

Vu la demande de participation du Département à chaque intercommunalité en complément des financements de l'Europe, de l'Etat, de la Région,

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **d'approuver le projet Très Haut Débit en Charente-Maritime proposé par le Département, sous sa maîtrise d'ouvrage, pour le territoire de l'Île de Ré en ce qu'il prévoit le déploiement d'une première phase à 5 ans, en tranche ferme, de 2 648 prises pour un montant de participation maximal de la Communauté de Communes de 203 464 €,**
- **d'approuver le principe de déploiement des prises supplémentaires, en tranche conditionnelle, pour atteindre une couverture complète du territoire de l'Île de Ré, après que les modalités techniques, juridiques et financières de mise en œuvre aient été au préalable définies entre le Département et la Communauté de communes,**
- **de charger Monsieur le Président de poursuivre les discussions avec le Département pour la mise en œuvre de ce projet,**
- **d'autoriser Monsieur le Président à inscrire les sommes nécessaires aux exercices budgétaires correspondants.**

Affichée le :
Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa présentation.

017-24 13 00 50 - 2016 05 26 - 00 01 66 58 - DE
Reçu le 31/05/2016